

PAR COURRIEL

Québec, le 7 août 2019

Monsieur Jean Ranville
Métaux BlackRock inc.
1080, Côte du Beaver Hall, bureau 1606
Montréal (Québec) H2Z 1S8
JRainville@blackrockmetals.com

Objet : Projet de desserte en gaz naturel de la zone industrielle-portuaire de Saguenay

Monsieur Rainville,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le **13 août 2019** à midi compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Rainville, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Annie Cartier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission



1. Dans le rapport du BAPE 345 relatif au projet d'usine de MBR, on peut lire la citation suivante, page 119 :
« Le financement est complété grâce à la participation de Québec. Il est toujours rassurant pour les investisseurs étrangers d'avoir la participation d'un gouvernement lorsqu'on est à la veille d'avoir tous les permis environnementaux. [...] D'ici un mois ou deux, nous procéderons aux dernières signatures avec nos [autres] partenaires. »
(M. Jean Rainville, cité par Villeneuve, 2018, p. 6)

À la page 122, le représentant de MBR précise que le calendrier de mise en chantier de l'usine répond à la demande des partenaires financiers. En audience, il a mentionné : « On sait que l'argent, c'est volatil et si on ne réussit pas à atteindre nos objectifs en termes d'échéancier, ça peut causer des problèmes » (M. Jean Rainville, DT1, p. 30).

Compte tenu de ce qui précède et que des délais dans la réalisation du projet ont été confirmés à la commission le 29 juillet dernier (DQ5.1) :

- a) à quoi sont dus ces délais?
 - b) quelles sont les incidences de ces délais sur les perspectives de réalisation du projet?
2. À l'occasion des audiences relatives au projet d'usine, une représentante de MBR a affirmé que des appels d'offres avaient été émis à la fin juillet 2018 en vue de choisir un sous-traitant responsable de construire une usine cryogénique (BAPE, rapport 345, p. 5).
 - a) un sous-traitant a-t-il été retenu à l'issue de cet appel d'offres?
 - b) le cas échéant, ce sous-traitant aura-t-il d'autres clients que MBR?
 - c) l'usine de cryogénie sera-t-elle approvisionnée en gaz naturel et si oui, des raccordements supplémentaires à la desserte envisagée par Énergir seront-ils nécessaires?
 3. MBR a-t-elle envisagé d'approvisionner son usine en gaz naturel renouvelable et si oui, dans quelle proportion des volumes de gaz naturel consommés?

